



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
 Enseignement obligatoire
 Etablissement primaire Pré-du-Camp, Le-Sapay

Compte-rendu Instance participative – n° 2 mardi 9 janvier 2018

Horaire :	19h00 à 21h00	Lieu : Ecole Le-Sapay Bibliothèque (rez-inférieur)
Présent-e-s :	Représentant-e-s des parents : D. ROSSI, S. BOSSY (Pré-du-Camp) Représentant-e-s des enseignant-e-s : C. FRESARD, A. GAUTIER (Le-Sapay); S. HAIRER (Pré-du-Camp) G. SCHWARZ, responsable de secteur du GIAP C. RAMBACH, service de l'enfance (Plan-les-Ouates) F. ORTEL, directrice d'établissement	
Invité :		
Excusés :	D. DEMIERRE, responsable de l'action sociale, commune de Lancy D. KOVALIV CARRON, responsable du service de l'enfance (Plan-les-Ouates) B. BOURGIN, représentante des parents (Le-Sapay) M. SCHLOSSER, représentante des enseignant-e-s (Pré-du-Camp) J. PETRO représentant des parents (Le-Sapay) X. MAGNIN, conseiller administratif de la commune de Plan-les-Ouates	
Prise de notes :	J. MARQUIS, secrétaire de l'établissement	

Accueil

La Dir-E excuse les personnes absentes et souhaite la bienvenue et une excellente année à tous les participants.

Les participants conviennent qu'une séance juste après les vacances de Noël n'est pas une bonne idée. L'an prochain, il faudra veiller à la faire un peu plus tard.

Plan harcèlement

La Dir-E informe qu'elle a participé à toutes les réunions de parents, au cours desquelles elle a parlé du plan harcèlement déployé par le DIP. Ce plan harcèlement est une des priorités du département qui veut prévenir le harcèlement et le traiter, le cas échéant, avec efficacité. La Dir-E rappelle qu'il y a des zones qui se prêtent plus particulièrement au harcèlement : le préau, les couloirs, les toilettes et qu'il faut être vigilant avec ces lieux. Informer les parents visait à les rendre attentifs aux témoignages des enfants, qui peuvent toucher ces zones « grises ».

Cette année, les enseignants suivent la formation collective élaborée pour tous les professionnels de tous les ordres d'enseignement. Monsieur Selim Esmail (RBS au Sapay) participe également aux modules de

formation : il peut être une personne ressource qui peut révéler certaines observations aux enseignants. Des représentant-e-s du parascolaire sont également impliqués dans les modules formatifs.

La Dir-E invite les Membres à partager des constats, suggestions en lien avec ces séances d'informations générales.

- Une enseignante évoque des témoignages de parents, lors d'une des séances, qui ont bien entendu le message "*écouter si son enfant dit qu'il ne veut plus aller à l'école, qu'il a mal au ventre...*", mais précise que certains d'entre eux ont étendu le problème au quartier et ont parlé de relations de voisinages qui ne se passent pas forcément à l'école.
- Une enseignante relève l'importance que ce sujet soit partagé par tous les acteurs : enfants, enseignants, parents, et l'importance que tout le monde puisse œuvrer dans le même sens.
- Un enseignant signale que ce sujet est traité dans les classes dès le premier jour de la 1P : la parole de chacun est une parole de confiance et il est interdit de se moquer des autres.
- Un parent relève que le sujet « tabou » du harcèlement démarrait les réunions des classes de manière sérieuse et « lourde d'émotions ». Néanmoins, présenter les caractéristiques du harcèlement se révèle important pour tous les partenaires.
- Certains parents se sont demandé comment les enseignants allaient parler du harcèlement aux enfants. A ce propos, la Dir-E explique qu'à ce jour, le mot harcèlement n'est pas forcément utilisé, mais dans la vie scolaire quotidienne, les conflits et les tensions visent à être systématiquement traitées et désamorçées par les professionnels.
- Pour les représentants des parents, il était également judicieux que la Dir-E ait parlé des réseaux sociaux aux familles parce que certaines n'y prêtent pas suffisamment attention. A ce propos, la Dir-E informe que certaines situations difficiles se sont révélées pendant les vacances d'octobre, sur les réseaux sociaux.

Après les formations qui se dérouleront début 2018, il s'agira d'élaborer un plan d'action que les acteurs pourront mettre en œuvre pour les situations identifiées.

Alimentation

Au Sapay, une représentante des enseignant-e-s signale une formation sur deux séances pour promouvoir une alimentation et des goûters sains auprès des élèves. Des informations générales (partagées par Mme Sidonie Fabbi, diététicienne au SSEJ – service santé de l'enfance et la jeunesse) ont été partagées et des perspectives d'actions esquissées. Des expériences dans d'autres établissements ont été relayées, notamment des décisions relatives à ne pas prévoir de collation durant les récréations l'après-midi.

Fête de printemps

La Dir-E donne des informations au sujet de la fête de printemps (multiculturelle) au Sapay, abordée ce jour dans un TTC (temps de travail en commun avec toute l'équipe enseignante). La fête aura lieu le vendredi 23 mars 2018. Des activités multiculturelles construites dans les classes seront prévues. Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et les parents vont y participer activement. L'association de parents a été associée à l'organisation de cette fête. Un chant commun sera appris, mais tout le monde ne chantera pas forcément en même temps. Un lâcher de ballons sera mis sur pied. La fête commencera vers 18h00. Des précisions seront transmises aux parents.

La responsable du parascolaire précise que le CAD (Centre d'Animation pour retraités) animera aussi, durant cette semaine, des activités sur la « diversité » pour tous les gens du quartier. Le parascolaire y sera

associé. Elle se propose de partager le nom des organisateurs puisque les deux « événements » ne sont pas incompatibles. Le cas échéant, des collaborations pourraient s'articuler. Cette perspective sera étudiée.

Espace de réflexion à Pré-du-Camp

Une représentante des enseignant-e-s précise qu'un comité d'enseignants a réfléchi sur le règlement de l'école durant l'année 2016-2017. Pour renforcer une cohérence collective et des régulations pour aider tous les élèves à respecter le cadre de vie collectif, un « espace de réflexion » (EDR) a été également mis sur pied. Dans cet espace (1 période par semaine), vont être convoqués certains enfants qui montrent un comportement insatisfaisant, de manière récurrente. Les enseignants titulaires rempliront avec l'élève concerné un « compte-rendu de réflexion » qui sera transmis aux parents, à la directrice et aux enseignant-e-s responsables de l'EDR (un responsable « fixe » et un-e enseignant-e « tournant »). Ces enseignant-e-s interviennent auprès des élèves convoqués. L'espace de réflexion se veut un espace de discussion, de rappel de règles, un moyen de chercher avec les enfants des solutions pour améliorer leur comportement. Les parents ont reçu un courrier d'information à ce sujet. Si les problématiques persistent, d'autres mesures et sanctions seront définies avec la directrice.

Cet « espace de réflexion » a été présenté à tous les enseignant-e-s de l'établissement.

La responsable du parascolaire précise que les animateur-trice-s se basent aussi sur le règlement de l'école dans les moments parascolaires. Des sanctions sont posées, mais elles sont différentes de celles de l'école : changement de groupe, de table, limiter ou interdire une activité. Il y a aussi une fiche qui est établie en fonction des situations, pour les suivre dans la durée et renseigner au mieux les familles. L'exclusion peut aussi être décidée dans des cas extrêmes. La responsable précise qu'il peut arriver que les enfants reviennent agités à l'école, mais elle signale que certaines tensions, conflits survenus à l'école impactent également le parascolaire.

Pour faciliter les échanges entre l'école et le parascolaire, les partenaires sont invités à se contacter. Mme Schwarz suggère que son numéro de portable soit transmis aux enseignants pour éventuellement laisser un message sur un problème du parascolaire manifestement non résolu.

La Dir-E rappelle que chaque partenaire doit réguler les situations émergentes soit à l'école, soit au parascolaire : il faut rassurer les enfants (en leur disant que les problèmes - soit au parascolaire, soit à l'école, vont être repris, discutés et des mesures seront décidées). Il faut néanmoins que les professionnels communiquent entre eux pour que chaque situation soit traitée.

En ce qui concerne les transmissions entre enseignants et animateurs parascolaires, Mme Schwarz rappelle que pour les sorties, les animatrices doivent être informées. La Dir-E rappelle qu'une procédure a été définie pour Pré-du-Camp en 2016 (cf. pièce jointe de ce présent compte-rendu). Au Sapay, comme il y a eu un changement dans la gestion du restaurant scolaire, les enseignant-e-s doivent transmettre le courrier destiné aux parents dans le casier « parascolaire » de la salle des maîtres. Si les informations ne sont pas suffisantes, elles seront revues entre la Dir-E et la responsable du parascolaire et communiquées à tous les enseignant-e-s.

Divers

Un parent du Pré-du-Camp signale un problème de sécurité devant le LOCADO (place des Aviateurs) : normalement, des potelets empêchent la circulation devant ce local. Cependant, un des potelets est souvent retiré et des voitures stationnent, voire circulent, notamment aux moments des arrivées ou des départs de l'école. La Dir-E invite les parents à l'informer systématiquement pour qu'un relai rapide soit fait auprès des autorités communales.

Retour sur un point abordé lors de la séance du 10.10.17 : Patrouilleuses scolaires

Mme Rambach fait un retour sur la demande de rajouter une patrouilleuse scolaire sur le deuxième passage piéton du chemin de Vers (à la hauteur du chemin de la Milice). A ce propos, la police municipale confirme

qu'en fonction des normes cantonales, cette zone limite la vitesse à 30 km/h. En outre, comme il y a déjà une patrouilleuse sur ce chemin, la présence d'une autre patrouilleuse à la hauteur du chemin de la Milice n'est pas jugée nécessaire. Les enfants et leurs parents sont invités à utiliser le passage déjà sécurisé par une patrouilleuse. Une communication pourrait être renforcée par la brigade de prévention à ce sujet.

La Dir-E remercie tous les participants à la réunion et propose de passer au buffet préparé par les enseignants, qu'elle remercie chaleureusement.

Prochaines dates d'instances participatives

mardi 10 avril avec les enfants au Sapay 18 heures
mardi 29 mai à PDC 19h

La séance est levée à : 20h40.